

Motion présentée par les représentants du personnel enseignant et de la vie scolaire, les représentants parents d'élèves de la FCPE et PAGES, et la Conseillère Principale d'Education.

Motion

Nous tenons à dénoncer au travers de cette motion les moyens prévisionnels alloués pour le collège Hutinel pour l'année scolaire 2014/2015. L'enveloppe globale est plus qu'insuffisante, et sa répartition ne devient qu'un exercice de gestion de la pénurie, sans prise en compte de nos réels besoins.

D'ores et déjà, nous refusons de passer de 22 à 21 classes avec le même effectif d'élèves.

Et demandons les heures nécessaires pour avoir un niveau de 3^{ème} à 6 classes, et non 5 classes comme prévu actuellement.

Si le passage de catégorie B à catégorie BC constitue pour les autorités académiques une des explications à donner à cette pénurie d'heures pour nos élèves, nous nous étonnons qu'aucun chiffre ne prouve encore ce changement. Nous précisons que le comptage des csp serait à refaire de façon plus minutieuse puisque fait dans la précipitation de la rentrée scolaire pour le niveau 6ème. En précisant que la fiche établissement du site internet du Rectorat n'est pas mise à jour et comporte même des erreurs puisque contrairement à ce qu'il est indiqué, il y a bien un service de demi-pension au collège, ou des oublis d'options ; nous nous autorisons à penser que d'autres données concernant le collège Hutinel peuvent avoir été involontairement omises.

La communauté éducative du collège Hutinel se demande depuis cette année si elle devient la vache maigre des autorités académiques, tant les conditions de travail deviennent difficiles et mettent à mal le moral des équipes. Cela influant bien évidemment sur les conditions de travail des élèves.

L'IA nous alloue une DHG prévisionnelle, qui est inférieure à celle de cette année, et entrainera de ce fait des classes trop chargées. Le H/E global diminue, passant de 1,26 à 1,22.

Les enseignants verront un accroissement de leurs missions. Un certain nombre ne veulent pas dans ces conditions prendre le rôle de professeur principal, et le refuseront ; des classes risquent de ne pas voir leur rentrée scolaire se faire.

Sans parler du nombre de plus en plus important de collègues non titulaires, et donc non formés, qui ont engendré et engendrent encore d'importants problèmes de gestion de classe que nous devons régler au quotidien, et qui alourdissent encore la charge de travail.

Pour cela, nous aimerions ne pas avoir un stagiaire en allemand ; et nous souhaiterions pouvoir conserver nos BMP actuels, pour la stabilité des équipes ; cela est aussi un axe fort du projet académique. Les collègues actuellement en poste s'impliquent vraiment dans le suivi des élèves et leur réussite.

Chaque année, nous rappelons les particularités de notre établissement : Ulis ; classe-relais ; pourcentage élève d'élèves issus de csp défavorisés ; arrivée d'élèves non francophones ; nombre d'élèves « dys » en augmentation. Les élèves à besoin particulier sont devenus plus nombreux et la communauté éducative a toujours œuvré pour eux mais comment le faire avec des classes trop chargées et une DHG qui ne permet pas la mise en place de soutien, d'heures de concertation, ou de dédoublement dans certaines matières ?

Comment gagner le pari de nos axes de travail du projet d'établissement ?

Comment valoriser le pôle d'excellence (latin, grec, DP3, football, judo, bilangue) si la difficulté scolaire de quelques uns occupe toutes les heures et les projets ? Comment admettre que les heures de fonctionnement de la section sportive football ne soient pas allouées et que nous devions les prendre sur une matière ?

Enfin, la DHG prévisionnelle pose un problème de taille. Certaines salles de classes, trop petites, ne peuvent accueillir plus de 28 élèves ; la commission de sécurité pourra aisément le vérifier et constatera que des tables supplémentaires engendreront des soucis en cas d'évacuation.

Comment envisager dans ces conditions l'inclusion d'élèves de l'Ulis et des AVS ? Il y a actuellement 12 élèves bénéficiant du dispositif Ulis, et non 3 élèves comme le stipule un document du CDEN datant de novembre 2013. Et une AVS-collective à temps complet ; et deux AVS-individuelles. Les élèves du dispositif Ulis sont inclus dans la majorité des cours et sont donc à comptabiliser dans les effectifs pour la rentrée prochaine. Depuis la loi sur le handicap de 2006, notre objectif est bien d'inclure ces élèves au maximum en milieu ordinaire.

Pour toutes ces raisons, nous demandons 25 heures supplémentaires sur la DHG, des heures permettant de faire un niveau de 3^{ème} à 6 classes, et la remise de l'H/E à niveau au moins égal à celui de cette année ; afin que la rentrée scolaire puisse se dérouler dans de bonnes conditions ; en n'oubliant pas que l'équipe de Direction va encore changer.